

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 AOÛT 2026

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Zotique tenue le 4 août 2026 à 18 h, en la salle du conseil municipal située au 1250, rue Principale et à laquelle étaient présents les conseillers municipaux Hugo Gendreau, Simon Hébert, Marylène Contant et Yves Lacelle, tous formant quorum sous la présidence de Jean-Pierre Daoust, maire.

Le(s) conseiller(s) suivant(s) était(étaient) absent(s) : Karine Bouchard, Yannick Guay

Le directeur général, M. Sylvain Chevrier, était présent et agissait à titre d’assistant-greffier et de secrétaire de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, CONSTATATION DU QUORUM ET PÉRIODE DE QUESTIONS DU DÉBUT DE LA SÉANCE

2026-08-237 OUVERTURE DE LA SÉANCE, CONSTATATION DU QUORUM ET CONFIRMATION DE LA RÉCEPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Monsieur le maire Jean-Pierre Daoust constate le quorum.

Il est résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance à 18 h.

2. ORDRE DU JOUR

2026-08-238 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité d’adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

- 1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et confirmation de la réception de l'avis de convocation**
 - 1.1 Ouverture de la séance, constatation du quorum et confirmation de la réception de l'avis de convocation
- 2. Ordre du jour**
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 3. Ressources humaines**
 - 3.1 Embauche – Greffière adjointe
- 4. Levée de la séance**

3. RESSOURCES HUMAINES

2026-08-239 EMBAUCHE – GREFFIÈRE ADJOINTE

CONSIDÉRANT les besoins en main-d’œuvre exprimés par les responsables du Service du greffe et des affaires juridiques;

CONSIDÉRANT QU’il est nécessaire de combler ce poste en raison de la nomination de Julie Paradis au poste de directrice générale adjointe, et ce, dans les meilleurs délais, afin de maintenir la qualité des services offerts à la population par l’ensemble de l’organisation municipale;

CONSIDÉRANT les dossiers reçus, l’analyse qui en a été faite ainsi que le résultat des entrevues effectuées avec les candidats potentiels;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

Il est résolu à l'unanimité de nommer Mme Mélissa Legault au poste de greffière adjointe, à compter du 8 septembre 2026, pour une période de probation de six mois conformément au contrat et d’autoriser le directeur général et la directrice du greffe et des affaires juridiques à signer ledit contrat.

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-ZOTIQUE**

Les membres du conseil municipal profitent de l'occasion pour souhaiter la plus cordiale bienvenue à Mme Mélissa Legault au sein de l'organisation municipale.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

2026-08-240

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité de lever la séance à 18 h 05.

Jean-Pierre Daoust, maire

Me Julie Paradis, greffière
Directrice du greffe et des affaires juridiques